Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

D-2024-013

COMMUNE DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 21 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi vingt et un février à dix huit heures, les conseillers municipaux de la commune de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Denis LEFER, maire, suite aux convocations qui leur ont été adressées cinq jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de convocation : 14 février 2024
Date d'affichage : 14 février 2024

Nombre de membres :

En exercice :	33
Présents :	28
Pouvoirs :	4
Votants :	32

Présents : Mme BATES, Mme BEAUNIEUX, M. BRASY, M. BURNEL, M. COUSIN, Mme DALARUN, M. DUCHESNE, Mme DUSSAUX, M. EUSTACHE, Mme GUESDON, M. HAMELIN, Mme HENRY, M. LAISNEY, M. LAMARLE, Mme LANDE, M. LANGLOIS, Mme LECANUET, M. LECONTE, M. LEFER, Mme LEFER MARANDAS, Mme LEPETIT, Mme MARTIN-MORVAN, M. PELLERIN, Mme PERREE, M. PIEDAGNEL, Mme PIEDAGNEL, Mme POSTEL, M. PREVEL

Absents excusés : M. FEUARDANT (pouvoir à M. DUCHESNE), M. GUERARD (pouvoir à M. EUSTACHE), Mme LELERRE, M. MENDRET (pouvoir à Mme BEAUNIEUX), Mme ONFROY (pouvoir à M. LEFER)

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Mme MARTIN-MORVAN

Objet : Modification de certains tarifs municipaux - Création d'un nouveau tarif municipal à compter du 1er mars 2024

Exposé

Afin de répondre aux obligations réglementaires ou compléter la grille tarifaire, il est proposé :

- La modification des tarifs suivants : Bibliothèque Joseph Thiébot - Tarifs relatifs aux abonnements annuels au réseau Lire@coeur

Huit bibliothèques du pôle de proximité Cœur du Cotentin de la Communauté d'Agglomération le Cotentin font partie du réseau Lire@coeur, dont celle de Bricquebec-en-Cotentin.

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Elles proposent différents services tels qu'une carte d'adhérent sur l'ensemble du réseau avec emprunts et retours de documents dans la bibliothèque de son choix, un service de « navettes » pour la circulation des documents, des services en ligne, des animations gratuites et accessibles à tous...

Lors de la création de ce réseau, le comité de pilotage avait proposé des tarifs, validés lors de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2017 (délibération n°D-2017-128) et mis en application à compter du 1er janvier 2018 :

Tarifs annuels	*Au 01/01/18*
Abonnement enfant (jusqu'à 18 ans)	Gratuit
Abonnement à partir de 18 ans	8.00 €
Abonnement étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, adultes handicapés	4.00 €
Abonnement groupe (classes, RAM)	Gratuit

Dernièrement, le comité de pilotage a débattu sur la gratuité des plus de 18 ans, mais un avis défavorable a été émis. Toutefois, ces échanges ont abouti aux propositions suivantes :

Tarifs annuels	*Proposés par le COPIL*
Abonnement enfant (jusqu'à 18 ans)	Gratuit
Abonnement de 18 à 25 ans	4.00 €
Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, adultes handicapés	
Abonnement à partir de 26 ans	8.00 €
Abonnement groupe (classes, RAM)	Gratuit
Abonnement Personnel de la bibliothèque, y compris les bénévoles	Gratuit
Tarif pour remplacement d'une carte perdue	4.00 €

Les autres tarifs concernant la bibliothèque Joseph Thiébot restent inchangés et sont reconduits.
L'ensemble des conseils municipaux concernés doivent avoir délibéré pour que ces nouveaux tarifs soient applicables.

- <u>La création d'un tarif pour l'occupation d'une salle pour des séances diverses à but lucratif</u>

M. le Maire rappelle qu'un tarif de 15.45 €/heure avait été validé par délibération n°D-2020-118 lors de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2020, afin que des intervenants extérieurs puissent étoffer l'offre existante en proposant des activités diverses (yoga, sophrologie...) dans des salles communales.

Le droit d'utilisation de la salle était validé par une convention signée entre la ville et l'utilisateur, qui précisait les modalités d'accès à la salle, la période d'utilisation, le tarif appliqué, l'encadrement de la séance, le respect de la salle et du matériel et la responsabilité.

Ce tarif n'apparait plus dans la délibération n°D-2023-103 de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2023 qui décide la création de nouveaux tarifs et la reconduction des autres tarifs existants, avec application à compter du 1er janvier 2024.

Suite à une demande, M. le Maire souhaite que ce tarif puisse être de nouveau appliqué.
Ce tarif prendrait effet à compter du 1er mars 2024.

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Les autres tarifs municipaux restent inchangés et sont reconduits.

Délibération

Vu l'avis favorable des commissions municipales « Administration générale, finances et ressources humaines » et « Culture, tourisme, communication » réunies respectivement les 20 et 19 février 2024,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal :

- ACCEPTE cette proposition de modification des tarifs relatifs aux abonnements annuels au réseau Lire@coeur, avec application dès qu'elle est validée par les huit conseils municipaux concernés
- DECIDE la création d'un tarif de 15.45 € pour l'occupation d'une salle pour une séance diverse à but lucratif (séance d'une heure)
- DECIDE la reconduction des autres tarifs municipaux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
A Bricquebec-en-Cotentin, le 22 février 2024
Le Maire,
Denis LEFER.

MAIRIE DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN
50 MANCHE

Accusé de réception en préfecture
059-200057291-20240221-D2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Tarifs municipaux au 01/03/2024

En euros

Suite modification Tarifs culturels - Abonnements bibliothèque et Création d'un nouveau tarif Location de salles par délibération n°D-2024-013 du 21/02/2024

LOCATION DE SALLES	Tarifs à compter du 01/03/2024
Pour toutes les salles de la ville de Bricquebec-en-Cotentin	
Association de Bricquebec-en-Cotentin - Gratuité pour les 2 premières réservations, quelle que soit la raison ; le tarif "Habitants de la ville" s'applique dès la 3ème réservation	Gratuit 2 fois/an sauf jetons de chauffage pour salle J. Eliard
Occupation d'une salle pour des séances diverses à but lucratif (pour des séances d'une heure)	15.45 €
Location des salles pour les associations de Bricquebec-en-Cotentin pour réunions en semaine	Gratuité
Agents de la ville de Bricquebec-en-Cotentin (1 seule fois par an)	50% des tarifs de location "Habitant de la ville"
Accès aux Energies	Tarifs en vigueur à la signature du contrat de location
Remise en état de propreté si locaux et mobilier rendus sales	Retenue sur caution au prix horaire agent chargé du nettoyage
Plaque de plafond abîmée	Retenue sur caution au prix coûtant moins la vétusté
Lorsqu'un montant de location est dû, le locataire s'acquitte d'arrhes à hauteur de 30% du montant de la location encaissés à la réservation de la salle. Ce montant ne sera pas remboursé.	
Le tarif "Habitant de la ville" est valable pour tout habitant de la ville pour une location par an et par foyer ; au-delà le tarif "Habitant hors ville" est appliqué et ce, quelle que soit la salle de la ville	
Les états des lieux entrant et sortant seront réalisés comme indiqué au règlement d'utilisation des salles communales.	
Caution	
Pour toute location de salle, à l'exception des salles de la commune déléguée de Bricquebec	200.00 €
Salle de la Gare (Bricquebec), Salle Alexandre durand (Le Vrétot), Salle communale (Quettetot), Salle communale (Le Valdecie), Salle du Conseil (Les Perques) et Salle du Conseil (Saint Martin le Hébert)	Mise à disposition pour les familles lors d'un décès avec ou sans vaisselle
Vaisselle	
Location vaisselle couvert complet	1.00 €
Pièces de vaisselle cassées, abîmées ou manquantes	
Assiettes (dessert, creuse, plate)	5.00 €
Couverts (fourchette, cuillère, couteau)	3.00 €
Pelle à tarte	5.50 €
Verre (eau, vin, porto, Ricard, liqueur, flûte, coupe)	2.00 €
Carafe à eau en verre	3.00 €
Pichet en inox	7.50 €
Tasse à café et/ou sous-tasse	3.00 €
Cafetière	16.00 €

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Sucrier	5.50 €
Pots à condiments (sel, poivre, moutarde)	3.00 €
Soupière	11.00 €
Plat (long, ovale, rond, légumier, saladier, à gâteaux)	11.00 €
Cuillère à boule de glace	16.00 €
Coupe à sorbet	2.50 €
Coupelle	2.00 €
Saucier	5.50 €
Pince à crustacés	5.50 €
Corbeille à pain	5.50 €
Plateau à fromage	16.00 €
Ouvre-boite	3.00 €
Louche	4.00 €
Tire-bouchon	5.50 €
Passoire plastique	7.00 €
Faitout, plat pour four	Facturés prix coûtant
Salle Jean Eliard – Bricquebec	
Habitants de la ville	190.00 €
Habitants hors ville	280.00 €
Jeton pour le chauffage	17.00 €
Salle de la Gare – Bricquebec	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	120.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	70.00 €
Habitants hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	190.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	80.00 €
Chartrier – Bricquebec	
Saison culturelle du 1er mars au 31 octobre : mise à disposition gratuite des locaux aux artistes – Interdiction d'apporter des appareils de chauffage complémentaires	
Associations de Bricquebec-en-C. uniquement pour exposition	1 location gratuite par an
A partir de la 2ème utilisation dans l'année civile, les tarifs ci-dessous s'appliquent	
Location jusqu'à 48h	80.00 €
Location jusqu'à 1 semaine	190.00 €
Location jusqu'à 2 semaines consécutives	290.00 €
Salle du Cinéma le Donjon – Bricquebec	
Y compris les associations	
Lundi et jeudi et en dehors des heures de programmation	
tarif hivernal [1]	175.00 €
tarif estival [2]	120.00 €
associations dans le cas d'œuvres caritatives ou partenaires de la ville (CAC)*	Gratuit
[1] hivernal : 15/10 au 14/04 - [2] estival : 15/04 au 14/10	
**pour une manifestation dont les bénéfices sont intégralement reversés à une organisation/association reconnue d'utilité publique*	
Aux heures de programmation	
tarif hivernal [1]	295.00 €
tarif estival [2]	235.00 €
associations dans le cas d'œuvres caritatives*	120.00 €
[1] hivernal : 15/10 au 14/04 - [2] estival : 15/04 au 14/10	
**pour une manifestation dont les bénéfices sont intégralement reversés à une organisation/association reconnue d'utilité publique*	

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Salle communale – le Valdecie	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	130.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	50.00 €
Habitants hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	240.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	70.00 €
Grande salle communale – Le Vrétot	
L'utilisation de la cuisine est comprise	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	190.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	55.00 €
Habitants hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	250.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	75.00 €
Associations de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	Conditions faites aux associations (2 fois gratuit et tarif "Habitant de la ville" à partir de la 3ème)
Week-end avec 1 jour férié accolé	
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	
Associations hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	250.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	75.00 €
Salle Alexandre Durand – Le Vrétot	
Sans cuisine	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	70.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	40.00 €
Habitant hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	120.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	60.00 €
Avec cuisine	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	120.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	80.00 €
Supplément petite salle si la même personne loue grande et petite salle	majoration de 35% du tarif week-end de la petite salle
Habitants hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	200.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	120.00 €
Supplément petite salle si la même personne loue grande et petite salle	majoration de 35% du tarif week-end de la petite salle

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Salle polyvalente – Quettetot	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	225.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	150.00 €
Habitant hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	295.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	220.00 €
Salle communale du Bourg – Quettetot	
Habitants de la ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	120.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	60.00 €
Habitant hors ville	
Week-end simple (samedi + dimanche)	190.00 €
Week-end avec 1 jour férié accolé	majoration de 10% du tarif week-end
Journée en semaine entre le lundi et le jeudi	60.00 €

COUT HORAIRE DES AGENTS MUNICIPAUX (dans le cadre d'intervention en cas de sinistre, dégradation ou sollicitation)	Tarifs à compter du 01/03/2024
Coût horaire de la main d'œuvre, en cas d'intervention d'agents municipaux	26.00 €

MATERIELS – DROITS DE PLACE - RODP - INFRASTRUCTURES	Tarifs à compter du 01/03/2024
MATERIEL	
Location de matériel (gratuit pour les associations de Bricquebec pour les manifestations sur le territoire communal)	
Barrières, l'unité	2.15 €
Table stratifiée (1.20 m)	3.20 €
Table bois pliante (2 m)	5.30 €
Chaise métallique grise, l'unité	0.55 €
Chaise de jardin, l'unité	0.55 €
Chaise non pliante, l'unité	0.55 €
Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé	
Autres tarifs (gratuit pour les associations de Bricquebec pour les manifestations sur le territoire communal)	
Grille d'exposition (par grille et par semaine)	8.60 €
Mise en place et location petit podium	84.85 €
Mise en place et location grand podium	212.10 €
DROITS DE PLACE	
Tarifs marché de Plein Vent	
Commerçants non sédentaires (alimentaires, grilleurs...)	
Titulaire abonné : ml / jour	0.60 €
Titulaire non abonné et passager : ml / jour	0.80 €
Halle à poissons, la table de 3 m avec eau - Abonné	9.00 €
Halle à poissons, la table de 3 m avec eau - Non abonné	11.70 €
Minimum de perception	1.50 €
Commerces ambulants	
Camion-pizzas, food-truck, crêpes ... (par jour - sans branchement)	3.50 €
Marché aux ovins	
Par ovin	0.50 €

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Fête foraine	
Commerçants locaux	95.45 €
Rôtisseurs	95.45 €
Grillades, saucisses, frites, kebabs	106.00 €
Déballeurs (le mètre linéaire)	5.85 €
Tirs, loterie (le mètre linéaire)	8.00 €
Manèges enfants (tournants)	95.45 €
Radio, scooter, karting, gros tournants (le mètre^2)	1.60 €
Glaces	46.15 €
Attractions foraines occasionnelles	
Cirque occasionnel (par semaine)	84.85 €
Manège occasionnel (par semaine)	53.00 €
Spectacles de marionnettes, clowns, ... (par jour)	12.00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP)	
Redevance annuelle occupation trottoirs, commerces locaux, le mètre ^{2}	5.05 €
Redevance annuelle occupation domaine public (terrasses couvertes fermées), le mètre ^{2}	15.15 €
Redevance annuelle occupation domaine public (terrasses non couvertes), le mètre ^{2}	9.10 €
Redevance annuelle occupation domaine public (par chevalet)	5.05 €
Redevance annuelle rôtisseries	90.90 €
Stationnement réservé aux banques, par an	161.60 €
INFRASTRUCTURES	
Borne de services à Cattigny – Bricquebec	
Délivrance de 100 litres d'eau	5.00 €
Délivrance électricité	5.00 €
Borne foraine	
Borne foraine, par branchement	1.20 €
FUNERAIRE	**Tarifs à compter du 01/03/2024**
Bricquebec-en-Cotentin	
Concessions cimetière	
Concession 50 ans	400.00 €
Concession 30 ans	240.00 €
Concession 15 ans	120.00 €
Concessions columbarium	
Secteur 1 :	
Concession 50 ans	505.00 €
Concession 30 ans	303.00 €
Concession 15 ans	182.00 €
Secteur 2 :	
Concession 50 ans, petite case	800.00 €
Concession 50 ans, grande case	1 000.00 €
Concession 30 ans, petite case	600.00 €
Concession 30 ans, grande case	800.00 €
Concession 15 ans, petite case	450.00 €
Concession 15 ans, grande case	650.00 €

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Concessions pour emplacement terrain cavurne	
Concession 50 ans	270.00 €
Concession 30 ans	160.00 €
Concession 15 ans	110.00 €
Concessions Cavurne	
Concession 50 ans	600.00 €
Concession 30 ans	450.00 €
Concession 15 ans	300.00 €
Jardin du souvenir	
Dispersion des cendres	Gratuit
Pose de plaque sur la stèle	50.00 €
Caveau provisoire	
Mise et retrait d'un corps	24.20 €
Supplément pendant les 30 premiers jours (par jour)	2.20 €
Supplément au-delà des 30 jours (par jour)	1.65 €

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	Tarifs à compter du 01/03/2024
RESTAURATION SCOLAIRE	
Restaurant scolaire	
Repas inscription annuelle BRICQUEBEC et QUETTETOT	4.00 €
Repas adulte BRICQUEBEC, QUETTETOT, LE VRETOT	4.90 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE	
Garderies de Quettetot et Le Vrétot	
La demi-heure	1.10 €

ACTIVITES JEUNES (vacances scolaires)

Activités Jeunes Le tarif, avec la part communale déduite, s'applique pour les enfants domiciliés à Bricquebec-en-Cotentin	Tarif hors BEC	Tarif BEC
Laser game	20.60 €	15.30 €
Bowling	15.45 €	10.20 €
Cinéma	2.10 €	2.05 €
Paintball	25.80 €	20.40 €
Kayak	15.45 €	10.20 €
Escalade	15.45 €	10.20 €
Tir à l'arc	15.45 €	10.20 €
Kayak + escalade	20.60 €	15.30 €
Escalade + Tir à l'arc	20.60 €	15.30 €
Kayak + tir à l'arc	20.60 €	15.30 €
Camps	106.00 €	84.00 €
Camps avec transport en bus	150.00 €	130.00 €
Char à voile	20.60 €	15.30 €
Accrobranches	36.05 €	22.50 €
Minigolf	9.25 €	5.10 €
Possibilité de paiement avec la carte Spot'50		

Accusé de réception en préfecture
050-200057271-20240221-D2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

ECOLE DE VIE DES SENS

Inscription	
Carte de participation (enfant de 3 à 5 ans) pour 10 séances	10.00 €

ESPACE JEUNES

Inscription (jeunes de 11 à 17 ans inclus)	Tarif hors BEC	Tarif BEC
Adhésion annuelle	20.00 €	15.00 €

Possibilité de paiement avec la carte Spot'50

TARIFS CULTURELS	Tarifs à compter du 01/03/2024
Bibliothèque Joseph Thiébot*	
***Les tarifs annuels marqués d'un astérisque seront applicables à compter de leur approbation par l'ensemble des huit conseils municipaux**	
Jusqu'à cette date, appliquer l'ancien tarif	
Abonnement* Enfant (jusqu'à 18 ans)	Gratuit
Abonnement* de 18 à 25 ans Abonnement* étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, adultes handicapés	4.00 €
Abonnement* à partir de 26 ans	8.00 €
Abonnement* Personnel de la bibliothèque, y compris les bénévoles	Gratuit
Ancien tarif :	
Abonnement à partir de 18 ans	8.00 €
Abonnement étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, adultes handicapés	4.00 €
Abonnement Groupe (classes, relais assistantes maternelles)	Gratuit
Tarif* pour remplacement d'une carte perdue	4.00 €
Vente de livre d'occasion	1.00 €
Livret (production de la bibliothèque: ateliers d'écriture....)	8.00 €
Consultation internet (30 minutes) renouvelable	Gratuité pour les abonnés
Photocopie noir et blanc – A4	0.20 €
Photocopie noir et blanc – A3	0.40 €
Photocopie couleur – A4	0.50 €
Photocopie couleur – A3	1.00 €
Publications	
Promenades et Rencontres – Charles Frémine	15.00 €
Promenades et Rencontres – Charles Frémine avec envoi	20.00 €
Villes en Scène	
Plein tarif	9.00 €
Tarif réduit : enfants de – de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA	4.00 €
Musée du château et donjon	
Plein tarif	4.00 €
Tarif réduit (personne sans emploi, étudiant)	2.00 €
Moins de 18 ans	Gratuit
Repas champêtre - Bricquebec	
Adulte habitant Bricquebec-en-Cotentin	12.50 €
Enfant – de 12 ans	5.00 €
Personne hors ville	19.00 €

Accusé de réception en préfecture
050-200057297-20240221-D-2024-013-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Repas des Aînés - Bricquebec		
Habitant de Bricquebec de + de 70 ans	Gratuit	
Conjoint ayant - de 70 ans	18.00 €	
Tarifs ateliers de création graphique	Tarif hors BEC	Tarif BEC
Tarification ateliers ponctuels		
Atelier à la demi-journée, tout âge, par personne	12.00 €	12.00 €
Tarification au trimestre		
Ateliers pour les 6-7 ans et 8-10 ans (durée 1h)	85.00 €	75.00 €
Ateliers pour les 10-14 ans et 14-18 ans (durée 1h30) Matériel compris sauf pour les carnets de dessin	127.00 €	115.00 €
Ateliers pour les adultes (durée 2h) - Matériel non compris	215.00 €	195.00 €
Tarification à l'année		
Ateliers pour les 6-7 ans et 8-10 ans (durée 1h)	225.00 €	205.00 €
Ateliers pour les 10-14 ans et 14-18 ans (durée 1h30) Matériel compris sauf pour les carnets de dessin	345.00 €	306.00 €
Ateliers pour les adultes (durée 2h) - Matériel non compris	585.00 €	545.00 €